

tant d'honnêtes Lyonnais qui pourraient y aller chercher de beaux modèles d'alignement pour la plupart de nos places publiques et de nos rues pavées en cailloux, humides, tortueuses et noires.

« L'arrondissement de Saint-Etienne, à lui seul, et rien que par son industrie minérale, crée annuellement une valeur de plus de vingt millions de francs. Sous ce point de vue, déjà, aucun autre département en France ne pourrait rivaliser, il me semble, avec le département de la Loire.

« Les travaux d'exploration et d'exploitation des mines de Rive-de-Gier et de Saint-Etienne ont occupé, dans l'année 1841, cinq mille cinquante-trois ouvriers, 659 chevaux et 170 machines à vapeur.

« L'industrie manufacturière du département de la Loire ne le cède pas à l'industrie minérale. La fabrication des rubans, des velours, des crêpes, des lacets et de tout ce qui se rattache au commerce des soies; les filatures et les tissus de coton, la fabrication des armes de guerre et de luxe, la quincaillerie, la coutellerie, les fabriques de toile et de linge de table sont comme autant de bijoux formant la riche couronne industrielle de ce pays.

« Pour la plupart de ces industries, notamment pour celles des soies, des armes, de la quincaillerie et de la coutellerie, Saint-Etienne occupe encore ici le premier rang.

« Un jour, je pourrai vous adresser quelques notes statistiques recueillies dans l'intéressante excursion que je viens de faire sur les bords du Gier, du Furens et de la Loire. On s'étonnera de tous les prodiges industriels qui s'élèvent à nos portes, que nous coudoyons presque sans nous en apercevoir. Pour aujourd'hui, je veux seulement consigner dans votre *Revue du Lyonnais* un fait d'un autre ordre, pour lequel, j'espère, vous voudrez bien m'accorder une petite place, en raison de son importance morale.